

BELGIQUE - BELGIË
P.P. - P.B.
1099 BRUXELLES X
BC31061

BIMESTRIEL DU GRACQ  
LES CYCLISTES QUOTIDIENS ASBL  
Mai - Juin 2014

12

NUMÉRO D'AGREMENT  
P904048

# GRACQ *mag*

Wallonie ⇒  
Vos soucis vélo  
sur Uello  
*p.4*

Élections 2014 ⇒  
Le vélo  
au programme ?  
*p.12*

À vous de jouer ! ⇒  
Faites entendre  
votre voix !  
*p.16*

Matériel ⇒  
Le retour  
des Post-It ?  
*p.17*





Le GRACQ – Les Cyclistes Quotidiens est une association sans but lucratif et sans appartenance politique dont l'objectif principal est la promotion du vélo comme moyen de déplacement. Notre démarche vise à créer les conditions pour que toute personne souhaitant se déplacer à vélo puisse le faire dans les meilleures conditions.

PRÉSIDENT  
Bernard Dehaye

Le bulletin de liaison GRACQ Mag est publié six fois par an. Sauf mention expresse, la reproduction des articles est bienvenue, à condition de citer la source.

MISE EN PAGE  
In-Octavo : pe@inoctavo.be

SECRETARIAT DE RÉDACTION  
Florine Cugnet : mag@gracq.org

NOS PARTENAIRES



NOS SOUTIENS



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, service de l'Éducation permanente.

Imprimé sur papier recyclé

**Vous souhaitez collaborer à la rédaction de votre magazine ? Nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouvelles plumes ! Contactez le secrétariat de rédaction du GRACQ Mag.**

Édito ➔

## Élections 2014 : n'oublions pas la mobilité !



L'assemblée générale est à présent derrière nous. Et si, fin 2013, le CA a dû prendre des décisions difficiles et constater la complexité du système d'octroi des subsides, il s'attellera à redresser la situation, en pleine concertation avec l'équipe des permanents. Tirant la leçon de l'année écoulée, il sera plus vigilant sur le fonctionnement du mouvement et sur les moyens d'obtenir les subventions qui permettent au GRACQ de se développer. Le rapprochement avec Pro Velo se poursuivra à travers le travail sur les thématiques « membership » et « lobbying » que nous espérons pouvoir mener à bien.

Mais l'essentiel dans le mois à venir n'est pas là : nous sommes à la veille des élections. Vous trouverez dans ce numéro un comparatif des programmes des partis en matière de mobilité « vélo ». La mobilité est un sujet que le monde politique évoque souvent, mais rarement en premier lieu, comme s'il était une problématique secondaire. Pourtant, c'est un des problèmes fondamentaux de notre société, qui a des répercussions bien plus grandes que certains n'imaginent ou feignent de croire.

La mobilité, à l'échelon européen, c'est notamment décider d'une société où l'on pollue moins en favorisant une politique de transport des marchandises plus écologique. « Priorité à l'économique et à l'emploi », entend-on au sein des différents partis. L'emploi est en effet le souci majeur de la plupart des citoyens. Mais qui dit emploi dit aussi mobilité bien pensée pour pouvoir accéder facilement à son lieu de travail. Pourquoi faut-il que la notion de navetteur soit nécessairement assimilée à celle d'un pénitent parcourant chaque jour son chemin de croix ? Et le vélo dans tout ça ? Il doit être considéré non comme un jouet ou un instrument exclusivement de loisir, mais comme un outil de déplacement à part entière qui a l'avantage de prendre moins de place, de ne pas créer d'embouteillages dans les agglomérations et de polluer moins, bref, d'être un maillon idéal de la mobilité.

La popularité sans cesse croissante du vélo à assistance électrique, certes encore un peu cher aujourd'hui, fait qu'il ne sera bientôt plus possible de prétendre que se déplacer à vélo en Wallonie et à Bruxelles est irréaliste à cause du relief trop accidenté. Et, pour ceux qui habitent non loin d'une gare, il est le moyen de locomotion idéal pour s'y rendre... si la SNCB veut bien aménager des parkings vélos dignes de ce nom, et si les infrastructures cyclables se développent. On est à la veille d'une petite révolution dans les moyens de transport, encore faut-il que nos décideurs se rendent à cette évidence.

Voilà pourquoi je me dis que le GRACQ doit insister pour que le monde politique prenne pleinement conscience de l'importance d'un changement de cap en matière de mobilité et non pas se contenter de mesures frileuses qui, en fait, ne contentent personne, pas même les adeptes du statu quo.

Pierre Kroll nous a fait la gentillesse de dessiner une carte postale rappelant à l'éléu que, pour nous, le vélo a un rôle primordial à jouer dans la mobilité. N'hésitez pas à l'utiliser en l'envoyant à celle ou celui qui aura ou pourrait avoir votre voix... C'est ainsi que notre message finira par passer.

G. WATHLET – ADMINISTRATEUR



## Association ⇒

# AG : bilan et perspectives



NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MOIS DE MARS A ÉTÉ L'OCCASION DE FAIRE UN RETOUR SUR UNE ANNÉE 2013 DIFFICILE POUR NOTRE ASSOCIATION, MAIS ÉGALEMENT DE BALISER L'ANNÉE 2014 ET DE FAIRE UN POINT D'INFORMATION SUR LE RAPPROCHEMENT GRACQ – PRO VELO.

C'est à Mundo-B que s'est tenue notre assemblée générale statutaire, le 29 mars dernier. L'occasion pour notre président de faire le point sur une année 2013 passablement mouvementée, puisque notre association a connu successivement la démission puis le renouvellement de son Conseil d'administration et le licenciement de son secrétaire général fin décembre. Une année difficile qui n'est pas sans répercussion sur les finances de l'association.

L'une des priorités du GRACQ pour 2014, en marge des campagnes et actions dont le point d'orgue sera sans aucun doute les élections du 25 mai, sera sa réorganisation : étoffer le Conseil d'administration en faisant appel à de nouvelles énergies, remanier l'équipe de permanents et mettre en place des outils de gestion financière et de suivi des subsides.

Comme l'a démontré la présentation du rapport d'activités, l'année 2013 aura néanmoins été bien remplie, grâce notamment au dynamisme de nos locales et régionales. Les trois grandes campagnes – Post-it, éclairage et Initiative Citoyenne Européenne « 30 km/h » – ont bénéficié d'un important soutien. De nombreuses actions médiatiques ont été mises sur pied : rappelez-vous l'action « sumos » sur le boulevard Général Jacques, l'inauguration de la piste cyclable Corbais – Louvain-la-Neuve sur la N4, la journée cyclo-touristico-vintage orchestrée par la locale de Ciney ou encore la tornade blanche déclenchée à la gare de Tubize... pour ne citer que celles-là ! En parallèle, s'est également déroulé tout un travail de l'ombre : de nombreux contacts ont été tissés avec les administrations et les majorités communales mises en place fin 2012, sans compter la préparation des différents mémorandums en vue des élections 2014...

Le processus de rapprochement avec Pro Velo, qui a pris un nouveau tournant fin 2013, poursuivra son cours en 2014 : c'était d'ailleurs l'objet de la présentation qui a précédé notre assemblée générale. Les deux groupes de travail, qui se penchent respectivement sur le lobbying et le membership, sont venus présenter les premiers résultats de leurs réunions (que vous pourrez découvrir sur [www.gracq.org/rapprochement](http://www.gracq.org/rapprochement) – mot de passe : *cyclophile*) et ont répondu aux questions des deux assemblées GRACQ – Pro Velo réunies pour l'occasion. ♦

F. CUIGNET



## Campagne « éclairage » : un brainstorming concluant !

La campagne « éclairage » est désormais une tradition automnale : déjà six éditions pour cette action de sensibilisation ! Cette campagne poursuit plusieurs objectifs : équiper les cyclistes non éclairés, sensibiliser l'ensemble des cyclistes au travers des médias, diffuser une image positive de l'association...

Lors des dernières assemblées générales, certains parmi vous se sont interrogés sur la pertinence de « récompenser » les cyclistes non respectueux du code en leur offrant un kit d'éclairage. En prélude à l'assemblée générale, une grande réflexion a été menée autour de ce thème. Doit-on faire évoluer la campagne ?

Si oui, comment ? Des campagnes similaires menées à l'étranger ont servi de base à la discussion, et de nombreuses idées ont été avancées : doit-on choisir une autre période pour notre campagne ? Ne faut-il pas inciter les cyclistes à s'équiper en leur proposant des bons de réduction auprès de nos vélocistes partenaires ? Ces réflexions ne manqueront pas d'inspirer l'édition 2014 !

Si vous aussi, vous avez une idée lumineuse à nous transmettre, contactez Séverine Vanheghe ([severine.vanheghe@gracq.org](mailto:severine.vanheghe@gracq.org) – 081 22 35 95). ♦



## Wallonie ⇒

# Un problème vélo ? Rendez-vous sur Uello !



Bordure au beau milieu de la traversée cyclable à Namur.



À Tournai, un café a installé sa terrasse sur la piste cyclable.

**R**evêtement dégradé, marquage au sol incorrect, piste cyclable obscurcie... Les cyclistes connaissent trop souvent ce genre de désagréments sur leurs trajets quotidiens ! Première chose à faire si vous souhaitez améliorer la situation : signaler les problèmes rencontrés ! Mais à qui ? À la Région ou à la commune ? Et à quel service ? Et comment s'assurer que le problème sera pris en compte ? Même avec beaucoup de bonne volonté, il n'est pas toujours évident pour le citoyen d'agir efficacement !

Un peu partout, des outils de signalement de problèmes de voirie en ligne se développent, qui permettent de transmettre l'information au service concerné et d'assurer un suivi du problème jusqu'à sa résolution. Ce type de dispositif existait déjà en Flandre et à Bruxelles, permettant de répondre – partiellement du moins – aux besoins des cyclistes. C'est désormais également le cas dans certaines communes de Wallonie grâce à Uello, un outil développé par des membres du GRACQ à la demande des autorités régionales.

La particularité de Uello est qu'il est spécifiquement dédié aux problèmes « vélo ». Tout citoyen peut signaler un problème en ligne, consulter les problèmes déjà relevés et suivre, tout comme les pouvoirs publics, l'état d'avancement de la résolution des problèmes.

Le système a été testé l'an passé dans quatre communes volontaires, également communes pilotes Wallonie cyclable : Mons, Tournai, Namur et Walhain.

Cette phase de test a permis de corriger les problèmes techniques, d'affiner la catégorisation des problèmes et d'améliorer l'interface. Uello est un outil adapté pour de petites ou moyennes communes qui ne disposent pas de logiciels spécifiques, et qui ne se retrouvent pas « noyées » sous le nombre de problèmes signalés. Dans les communes de plus grande taille, par contre, on peut buter sur un nombre trop élevé de signalements mais aussi sur des passerelles informatiques qui n'existent pas (encore) vers les autres systèmes internes de travail de la commune. Toutefois ces problèmes ne sont pas insurmontables.

En 2014, le Service Public de Wallonie propose à une dizaine de communes d'utiliser Uello. Ce logiciel est entièrement gratuit : les communes doivent simplement s'engager à traiter les problèmes signalés. ♦

L. GOFFINET



## Comment ça marche ?

**V**otre commune a adopté Uello ? Alors inscrivez-vous vite sur [uello.be](http://uello.be) pour signaler et décrire le(s) problème(s) au(x)quel(s) vous êtes confronté : revêtement, signalisation, obstacles, sécurité... Vous avez également la possibilité de joindre des photos pour illustrer le problème.

Lorsque vous encodez une demande, une nouvelle punaise s'affiche sur la carte pour désigner sa localisation. La couleur de la punaise vous informe du suivi :

- > blanche : le problème est signalé mais pas encore pris en compte ;
- > rouge : le problème est pris en compte ;
- > orange : le problème est en cours de résolution ;
- > verte : le problème est résolu (hourra !).

Le conseiller en mobilité peut également ajouter des commentaires afin de fournir des informations complémentaires sur ce qui a été entrepris pour résoudre le problème. ♦



## Région de Bruxelles-Capitale ➔

# - 6 % de cyclistes : la faute à la météo ?



© Y. DE BONTE

Ces dernières années, le nombre de cyclistes a considérablement progressé à Bruxelles : les comptages effectués par Pro Velo traduisent une croissance moyenne de 12,5 % entre 1999 et 2011. « *La progression du vélo ne peut plus être arrêtée* », se félicitent à l'époque les autorités bruxelloises, voyant dans ces chiffres le résultat éclatant de leur politique de mobilité... sans préciser toutefois qu'à un tel rythme, l'objectif de 20% de part modale vélo à l'horizon 2018 est, tout simplement, inaccessible !

La progression s'essouffle pourtant : entre 2011 et 2012, elle n'atteint que 6%. Et en 2013, c'est une croissance négative qui est enregistrée : -6% par rapport à 2012. Les autorités régionales restent plus que discrètes sur ce chiffre décevant. La météo est mise en cause comme l'un des facteurs explicatifs. Si les premiers mois de l'année ont effectivement été marqués par des conditions climatiques difficiles, elles ne suffisent probablement pas à justifier à elles seules la diminution enregistrée.

Il est certain que ce chiffre global doit être relativisé : les points de comptage présentent des scores très contrastés, allant de + 65,1 % (rue de la Loi) à - 39,4 % (croisement Louise/Bailli). D'autre part, le bilan d'une seule année (qui résulte de quatre périodes de comptage), ne permet pas d'établir une tendance : il faudra continuer d'observer l'évolution des chiffres dans les années à venir. Cependant, on peut difficilement s'empêcher de voir dans cet essoufflement une limite aux mesures bien trop timides en faveur du vélo.

Organiser des distributions générales de gants aux cyclistes ne suffit pas à les maintenir en selle durant l'hiver, et encore moins à convaincre un nouveau public de se mettre au vélo : sans grande surprise, c'est au niveau des aménagements que le bât blesse. Selon l'enquête 2013 de l'Observatoire bruxellois du vélo, ce sont les infrastructures inadaptées qui constituent, de loin, l'obstacle principal à la pratique du vélo (39%), devant le comportement des autres usagers de la route (19%) et le nombre trop important de véhicules motorisés (15%). Et surtout loin, très loin devant les conditions météo (8%)...

F. CUIGNET

## Région de Bruxelles-Capitale ➔

# Test « positif » pour la rue cyclable



Débarquée dans le code de la route en février 2012, la rue cyclable n'a pas suscité un enthousiasme débordant de la part des pouvoirs publics. Les autorités régionales bruxelloises ont néanmoins décidé de tester le concept sur une contre-allée de l'avenue Louise. Le GRACQ et le Fietsersbond se sont inquiétés du choix pour le moins discutable de cette voirie sur laquelle rien n'avait été prévu pour réduire le volume de trafic ni sa vitesse. Heureusement, cela n'aura pas suffi à torpiller le concept, puisque la

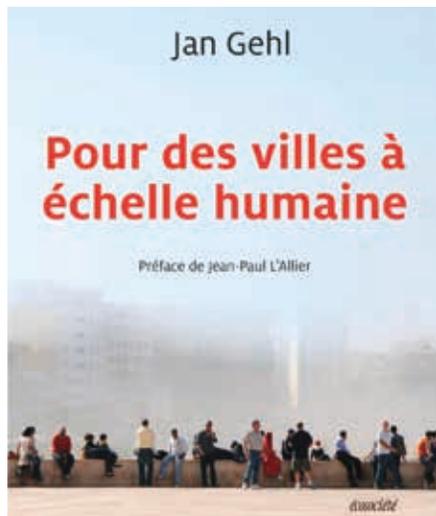
conclusion de l'étude est positive. Une étude qui « confirme la supposition que la route parallèle le long de l'Avenue Louise est une rue cyclable atypique »...

Les autorités régionales en appellent à présent aux communes. « *Les routes communales sont effectivement généralement des routes locales : le trafic y est moins dense et moins rapide. Nous invitons dès lors les communes bruxelloises à examiner – au cas par cas – si certaines routes communales peuvent obtenir le statut de rue cyclable* ». La Région propose pour ce faire un soutien technique et financier allant jusqu'à 10 000 €. Plusieurs communes ont déjà manifesté leur intérêt.



Charleroi ⇒

## Pour une ville à échelle humaine



**E**n octobre 2012, était organisé à Charleroi le colloque « Qualité architecturale et projets publics », au cours duquel une présentation a marqué certains esprits. Cette intervention se basait sur la longue expérience d'un architecte-urbaniste danois, Jan Gehl, et de son équipe. Ce dernier a également partagé ses réflexions dans un magnifique ouvrage, maintenant traduit en français, *Pour des villes à échelle humaine*.

Ce livre place la dimension humaine au centre même du développement urbain. Il fait de celle-ci la grille de lecture de l'aménagement des villes. Il démontre, avec clarté et simplicité, l'universalité des règles qui régissent l'interaction entre l'homme et son environnement, a fortiori urbain. De New York à Brasilia en passant par Copenhague, la mécanique urbaine est décryptée au regard des capacités de l'homme à se déplacer, voir, entendre et sentir. Rien ne semble échapper à la finesse de l'analyse.

Le vélo, comme moyen de se déplacer, fait partie intégrante de la réflexion pour l'aménagement de villes à échelle humaine. On retrouve ainsi un chapitre entier consacré aux cyclistes et on y lit avec plaisir les recommandations qui sont reprises : une ville à 30 voire à 15 km/h, un réseau cyclable sécurisé, du stationnement, des feux de circulation... On découvre avec bonheur que ces idées sont très proches de la philosophie et des idées développées par le GRACQ.

Suite à ce colloque, et à l'initiative d'un jeune citoyen carolo, une série d'acteurs locaux, intéressés par cette matière, s'est

réunie afin de mener une réflexion dans le contexte de Charleroi. Rapidement, l'idée a émergé d'organiser un café-débat ouvert à tous et où plusieurs décideurs de l'aménagement de la ville seraient invités à discuter des idées rencontrées dans le livre.

Le mardi 1<sup>er</sup> avril, la salle Notre Maison accueillait donc un public varié avec, comme invités, l'échevin des Voiries et le *bouwmeester* de la ville. L'occasion d'exposer les idées de chacun et de débattre autour des futurs projets et aménagements qui seront réalisés à Charleroi dans les années à venir. Une soirée de rencontres riche en enseignements !

H.MOUREAU



Wallonie ⇒

## À quand des B22/B23 ?



**D**epuis la confirmation par l'IBSR que le cédez-le-passage cycliste au feu rouge ne posait pas de problème de sécurité aux endroits spécifiques où les panneaux B22 ou B23 ont été implantés, ceux-ci se multiplient progressivement en région bruxelloise. En Wallonie par contre, pas un seul panneau n'a encore été apposé !

Interrogé à ce sujet plus tôt dans l'année, le ministre wallon des Travaux Publics a cependant annoncé qu'un guide, destiné à cadrer l'usage de ces panneaux, serait prochainement diffusé auprès des gestion-

naires de voirie. Quelque 600 carrefours régionaux ont été analysés, afin d'identifier où la mesure pourrait être implantée sans aucun danger. « *Les autorités locales concernées par ces carrefours seront consultées avant d'envisager d'y lancer des expériences pilotes* », a encore ajouté le ministre. Enfin, pour ce qui est des carrefours à feux communaux, la DGO1 tient à disposition des communes intéressées la grille d'analyse utilisée pour les carrefours régionaux.



Ixelles ⇒

## Opération « véloshopper »



© J. J. ENGELS

« VÉLOSHOPPER » S'INSPIRE DIRECTEMENT DU CARROTMOB : LES ORGANISATEURS RÉUNISSENT UN MAXIMUM DE CLIENTS À UN MOMENT DONNÉ, EN ÉCHANGE DE QUOI LE COMMERÇANT CONSENT À CERTAINS ENGAGEMENTS SOCIALEMENT RESPONSABLES.

Une idée reçue s'est prouvée résiliente dans les débats sur les réaménagements urbains à Ixelles, mais aussi dans d'autres communes de la capitale. Qu'il s'agisse de la piétonisation partielle du centre-ville de Bruxelles, de la suppression de l'espace Walking Madou à Saint-Josse, ou encore des nouvelles affiches dans les vitrines des magasins dénonçant un soit-disant « drame 71 » si d'aventure le bus 71 était tramifié, les commerçants dépendraient des clients se déplaçant en voiture. À entendre les différentes voix qui s'expriment (élus politiques, commerçants, riverains), sans voitures, il n'y aurait pas d'activité économique dans les quartiers. D'un autre côté, les aménagements actuels ne sont pas sans conséquences pour les autres usagers de l'espace public : manque d'espace conviviaux, pollution et nuisances sonores générées par le trafic automobile...

Cette idée selon laquelle les aménagements favorisant les modes alternatifs à la voiture et la vie commerciale seraient incompatibles se révèle pourtant erronée. Des études menées aux États-Unis et aux Pays-Bas notamment démontrent que si les cyclistes dépensent moins lors de leurs achats, ils font en revanche leurs courses plus souvent que les clients qui viennent en voiture. Les clients cyclistes se révèlent également plus fidèles à leurs commerçants que les clients automobilistes, plus volages par nature.

C'est pour ces raisons que la locale ixelloise du GRACQ a conçu le projet « véloshopper », sur le modèle de la « VéloTTMob » organisée par le GRACQ d'Ottignies en 2010. Le concept, inspiré du carrotmob, vise à démontrer que les commerçants

ont tout intérêt à penser à leurs clients cyclistes. Nous avons d'abord pris contact avec une épicerie locale prête à jouer le jeu, c'est-à-dire que le commerçant s'est engagé à investir une partie des profits générés par l'action dans un parking vélo pour son magasin. Nous avons ensuite lancé la promotion afin de réunir un maximum de cyclistes prêts à faire leurs courses dans ce magasin le dimanche 30 mars à 14h.

Nous nous sommes donc donné rendez-vous le jour « J » à l'épicerie « TMTM » située place Henri Conscience. L'ambiance était conviviale et l'opération a réuni une vingtaine de personnes. Les bénéfices générés – une quarantaine d'euros – ne permettront malheureusement pas l'achat d'un parking vélos. Mais avec une répétition de l'expérience, notamment à l'occasion d'une fête de quartier qui se déroulera prochainement, il sera possible d'atteindre le montant nécessaire.

Au lendemain de ce premier véloshopper, nous pouvons déjà tirer quelques leçons. Tout d'abord, il est essentiel de bien connaître le commerçant car toute l'opération est basée sur une relation de confiance. La promotion nécessite du temps, de l'engagement ainsi que des réseaux suffisamment larges et réactifs. Enfin, d'autres questions mériteraient également de trouver réponse. Le moment choisi était-il opportun ? N'aurait-on pas dû coupler véloshopper à une activité festive (concert, apéro, ...) qui aurait pu attirer davantage de chaland ? Une première expérience riche d'enseignements qui permettront de baliser, peut-être, une future édition !

P. DE WOUTERS & M. ARHELGER



© J. J. ENGELS



Ath ⇒

## Association de bienfaiteurs...



© PRO VELO

Quel dommage d'œuvrer chacun dans son coin quand plusieurs associations ont en commun le vélo. À Ath, la Ligue des Familles organise depuis plusieurs années déjà une bourse aux vélos. Pour 2 €, chaque vendeur dépose en début d'après-midi un ou deux vélos, trottinettes ou tracteurs à pédales. Un prix de vente est fixé, et la reprise des invendus se fait en fin d'après-midi.

Pour cette édition, plusieurs associations ont été invitées à se joindre à ce projet. AMOSA, un service d'aide à la jeunesse qui propose régulièrement des ateliers « mécanique vélo », sera présent avec un parcours d'habileté à vélo destiné aux enfants. La locale du GRACQ sera elle aussi de la partie et proposera un contrôle technique aux cyclistes venus acheter un vélo à la bourse, mais également à tout

cycliste qui se présentera ce jour-là. Une fiche sera remise au propriétaire du vélo examiné avec, d'une part, le contrôle de l'équipement « légal » (sonnette, éclairage, catadioptrés...) et d'autre part, l'état mécanique du vélo (freins, roulement, pneus...). Ceci afin de guider le cycliste et l'aider à rouler sur un vélo « en ordre de marche ».

Notre stand présentera également les divers documents du GRACQ qui serviront de support aux discussions avec les cyclistes ou futurs cyclistes présents. En regroupant ces associations autour d'un même évènement, l'idée est de toucher un public élargi et de faire connaître au plus grand nombre nos associations respectives. La campagne d'affichage et la mise en commun de nos listes de contacts nous permettront de rencontrer un nouveau public autour d'un thème commun : le vélo.

Et n'oublions pas le « petit plus » : les dix premières minutes de la vente sont strictement réservées aux acheteurs membres des associations présentes...

F. HENNEBICQ

Région de Bruxelles-Capitale ⇒

## Des vélos « appâts » contre le vol



Les inconditionnels de « Politiques cyclables » se souviennent peut-être de l'initiative lancée en 2011 par la police d'Amersfoort aux Pays-Bas : des bicyclettes équipées de GPS, disséminées dans la ville afin de jouer le rôle d'appât. En cas de vol, le signal émis permet de suivre le vélo à la trace et, parfois, d'appréhender l'auteur du vol.

Un dispositif similaire vient d'être lancé à Bruxelles, où les chiffres de vols de vélos interpellent tout particulièrement. Selon les autorités, l'objectif de ces « vélos appâts » est de pouvoir identifier les endroits

où atterrissent les vélos volés, et également réprimer de manière plus effective si nécessaire. Mais on peut probablement tabler aussi sur un certain effet dissuasif dû à l'effet d'annonce.

Ce dispositif va permettre d'orienter la lutte contre le vol vers davantage de répression. Reste encore que pour être vraiment efficace, la mesure devra être complétée par des sanctions dissuasives à l'encontre des voleurs appréhendés. Le travail de sensibilisation, sur lequel la Région s'était concentrée ces dernières années, doit être également poursuivi, car de nombreux vols pourraient encore être évités. Une enquête récente de Pro Velo a en effet démontré que seuls 15 % des vélos volés étaient correctement attachés avec un cadenas de qualité suffisante.

F. CUIGNET



## Tubize ⇒

# Un feuilleton « parking » en trois épisodes



**F**ace au manque criant de parking vélo dans la commune, les membres du GRACQ de Tubize ont décidé de mener une action de sensibilisation en plusieurs étapes pour un meilleur accueil cycliste. Nous avons réparti les endroits à démarcher en deux groupes : d'une part, les institutions publiques (CPAS, Forem, bibliothèque, centre culturel, écoles...) et d'autre part, les grandes surfaces. C'est sur ces dernières que, pour l'instant, nous avons choisi de concentrer nos efforts.

En novembre 2013, nous avons fait le tour de dix grandes surfaces. Le but était double : constater ce qui existait (en général, rien ou peu adéquat) et rencontrer les responsables afin de leur remettre la fiche du GRACQ reprenant les caractéristiques

d'un bon parking vélo. Nous avons été écoutés avec plus ou moins d'ouverture, mais avons-nous été entendus ?

Après une petite piqûre de rappel à l'occasion des vœux 2014, une délégation de nos membres était de retour dans les commerces au mois de mars. Le suspens était grand : avions-nous fait mouche ? Trouverions-nous des parkings flambant neufs ? Déception prévisible de ce côté-là, mais nous avons cependant eu plusieurs fois l'agréable surprise d'avoir affaire à des responsables sensibilisés par notre premier passage et qui, dans certains cas, avaient déjà réfléchi à une solution d'aménagement. Nous étions donc globalement satisfaits de ce deuxième passage et nous avons réalisé qu'il était utile de reprendre contact et que la détermination était payante.

Au programme des mois à venir : un troisième passage dans le courant du mois de mai avant l'échéance du mois de juin où nous projetons une manifestation ludique de remise de diplôme pour la grande surface qui offre le meilleur accueil. Affaire à suivre donc !



## À vous de jouer !

**V**ous souhaitez vous aussi réclamer un bon parking vélo devant votre grande surface ?

Alors rendez-vous dans la rubrique « AGIR » de notre site internet. Vous y trouverez les outils nécessaires pour appuyer votre démarche :

- > un argumentaire et une lettre d'introduction ;
- > une fiche pratique sur les caractéristiques d'un bon parking vélo.

## Belgique ⇒

# F99 : on lève le pied !



**D**epuis le 21 mars dernier, la vitesse maximale sur les chemins de halage, RAVeL et autres voiries désignées par un des panneaux F99 (qui limitent la circulation à certaines catégories d'usagers) est limitée à 30 km/h. La mesure vise à assurer davantage de sécurité aux cyclistes et piétons en limitant la vitesse des engins motorisés qui ont l'autorisation d'y circuler (riverains, fournisseurs, véhicules agricoles...).

Mais cette limite s'adresse également aux cyclistes, ce qui a suscité une petite polémique auprès de certains cyclistes « lièvres » (voire de cyclistes « guépards »). Les autorités ont d'emblée annoncé qu'elles ne comptaient pas s'acharner à poursuivre les cyclistes, au grand regret de certains piétons notamment, qui se sentent parfois mis en danger par la vitesse excessive de certains cyclistes sur de tels chemins. Pourtant, le signal donné à tous reste clair : on lève le pied à vélo lorsqu'on partage l'espace avec les piétons !

L. GOFFINET



# VéloPital

Woluwe-Saint-Lambert ⇒

**VéloPital, S.O.S. vélo !**



© S. VINCIGIORDI

VÉLOPITAL EST UN ATELIER PARTICIPATIF : LES ANIMATEURS (BÉNÉVOLES) VOUS AIDERONT À RÉPARER VOUS-MÊME VOTRE MONTURE, AFIN QUE VOUS DEVENIEZ AUTONOME. L'ATELIER EST GRATUIT ET OUVERT À TOUS.

**V**éloPital, vous connaissez ? Hébergé depuis un an sur le campus d'Alma dans un local mis à disposition par l'UCL, cet atelier participatif s'adresse non seulement au public étudiant, mais également au travailleurs du campus et aux habitants du quartier. Animé exclusivement par des bénévoles, il fonctionne sur le principe du recyclage : les vélos sont retapés grâce aux pièces récupérées sur les carcasses de vieux vélos. Et pas question de faire le travail à votre place : c'est vous qui mettez les mains dans le cambouis ! Les mécaniciens volontaires de VéloPital vous fournissent des conseils et le matériel nécessaire à la réparation de votre vélo. Grâce à cette logique du « do it yourself », du volontariat et du recyclage, VéloPital offre un service gratuit et permet de rendre le vélo financièrement accessible à tous, avec une qualité supérieure à de nombreux vélos vendus à bas prix en grande surface.

« Nous collectons les vélos abandonnés qui encombrant leur propriétaire afin de leur donner une seconde vie. Certains sont réparés pour être loués à un tarif avantageux, d'autres sont démontés en pièces détachées afin de réparer d'autres vélos. Nous trouvons idiot de laisser pourrir un vélo dans un garage : pour nous, chaque vélo de plus sur les pavés de Bruxelles est une victoire ! Et bien sûr, si ce vélo a la chance de pouvoir rouler sur du bitume bien lisse, nous sommes encore plus contents. C'est pourquoi notre atelier est aussi un lieu de lobby où nous soutenons les initiatives d'aménagements des ainsi que les combats du GRACQ. »

VéloPital se veut également un lieu d'échanges pour les cyclistes du quartier. Même lorsque leur vélo est en parfait état, certains passent pour papoter dans les fauteuils ou mettre au point un événement cycliste : balade, séance de gravure, bike-wash... D'autres viennent juste le temps de s'abriter d'une averse, puis reviennent ensuite pour le plaisir de bricoler ou de parler vélo, voyage, mécanique... « C'est encore un aspect de la communauté cycliste que nous tentons de partager : le vélo comme moyen de déplacement humain et social, qui incite à discuter avec les autres usagers de la route. »

Si l'entrée est discrète (à l'avenue Mounier, entre les deux passerelles piétonnes, dans l'entrée « livraison » face à la station *Villof*), les portes de VéloPital sont ouvertes toute l'année sur rendez-vous. Une permanence est organisée en outre tous les mercredis soir, entre 18h30 et 22h. Pour suivre l'actualité de l'atelier, rendez-vous sur Facebook ou sur Google+ !



## Besoin de vous !

**C**omme vous l'aurez compris, VéloPital fonctionne grâce au dévouement de bénévoles et aux dons divers.

Vous souhaitez donner un coup de pouce au projet avec votre temps, vos compétences diverses, vos idées ? Contactez VéloPital !

Vous avez chez vous de vieux vélos inutilisés dont vous souhaitez vous débarrasser ? Contactez VéloPital (qui se déplacera pour venir les chercher) !

Vous pouvez fournir des outils, des chiffons, des vieilles brosses à dents, n'importe quoi qui puisse avoir son utilité dans un atelier vélo ? Contactez (vous l'aurez deviné) VéloPital !

velopital@gmail.com / T 0474 21 93 03



Brésil ⇒

## Opération « 3 segundos » à São Paulo

La pollution aux particules fines, à laquelle contribue très largement le secteur routier, cause chaque année des milliers de morts prématurées dans les grandes villes. Pourtant, elle reste largement ignorée – tout au plus l'évoque-t-on à l'occasion des pics de pollution – et les pouvoirs publics n'apportent que des réponses pour le moins limitées. Pourquoi un tel manque de réactivité face à un grave problème sanitaire ? Probablement parce que cette menace, pourtant bien réelle, reste invisible.

Et s'il était possible de matérialiser cette pollution ? C'était précisément l'objectif de l'action médiatique « 3 segundos » (3 secondes) menée en février dernier à São Paulo, une ville où les voitures sont responsables de 90 % de la pollution de l'air. Trois secondes, c'est le temps qu'il faut pour gonfler un ballon à partir d'un pot d'échappement en fonctionnement. Un pot d'échappement « produit » donc 300 ballons en un quart d'heure et 1200 ballons en une heure ! Afin d'illustrer l'ampleur de cette pollution invisible, ce sont des milliers de ballons qui ont ainsi été gonflés et distribués aux passants et automobilistes pour propager le message à travers la ville.

📍 [3segundos.org](http://3segundos.org)

France ⇒

## Dites-le avec des jonquilles !



Les zones avancées pour cyclistes (ZAC) ont récemment fait leur apparition à Nantes. Et malgré les nombreux avantages qu'elles procurent aux cyclistes (sécurisation des cyclistes au démarrage, meilleure visibilité, réduction des angles morts, attente à l'écart des gaz d'échappement...), ceux-ci n'ont pas toujours l'occa-

sion d'en profiter. C'est pourquoi l'association Place au vélo a mené une action printanière de sensibilisation au respect des ZAC, sous le slogan « Sas vélo, ça se respecte ! ». Les militants cyclistes se sont placés à un carrefour fort fréquenté de l'agglomération. Les automobilistes arrêtés en amont du sas vélo se sont vus offrir une jonquille en guise de remerciement. Quant aux automobilistes qui ne respectaient pas la fameuse zone, c'est un prospectus qui leur a été remis, afin de leur expliquer les avantages de cet aménagement. L'association note au final que si certains automobilistes manquent simplement de courtoisie, d'autres méconnaissent ce nouvel aménagement : un petit point de rappel est donc bien utile !

États-Unis ⇒

## Boston inaugure un distributeur de casques



jusqu'à 36 casques prêt-à-l'emploi et 25 casques utilisés. Ces derniers sont récoltés et renvoyés au central pour être entièrement nettoyés, avant d'être réintégrés dans le circuit de location. Le maire de Boston a d'ores et déjà annoncé que treize autres machines seraient installées à travers la ville dans le cadre d'un projet pilote.

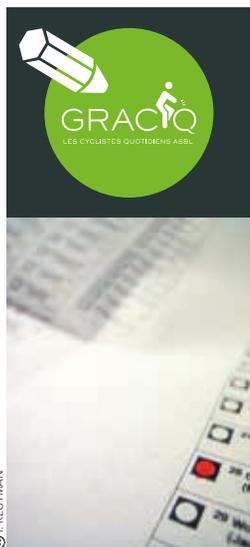
📍 [www.helmet-hub.com](http://www.helmet-hub.com)

C'est à Boston qu'a été inauguré en novembre dernier le tout premier distributeur automatique de casques pour cyclistes, mis au point par des ingénieurs du MIT. Installée à côté d'une station de vélos en libre-service, la machine propose des casques à tarif réduit, soit en location (2\$ pour 24h) soit à la vente (12\$). Les retours de location sont automatisés : chaque casque est muni d'une puce qui permet à la machine de l'identifier lors de sa restitution. Le distributeur peut contenir



# Élections : demandez le programme !

À la veille des élections, il est grand temps de se pencher sur les programmes des différents partis politiques. En dépit de ses impacts socio-économiques directs, la mobilité a été plutôt absente des grands thèmes de la campagne. Heureusement, notre association veille au grain : munis de nos bâtons de pèlerins, nous sommes partis entre mars et avril déposer nos mémorandums aux sièges des principaux partis francophones. Objectif : faire entendre au plus haut niveau les revendications du mouvement cycliste.



© J. KLUTMAN

LE GRACQ A FAIT LE TOUR DES PRINCIPAUX PARTIS AFIN DE COLLECTER LEUR AVIS SUR UNE SÉRIE DE THÉMATIQUES LIÉES AU VÉLO. LES RÉPONSES SONT RÉSUMÉES DANS LE TABLEAU DES PAGES SUIVANTES, MAIS VOUS POUVEZ AUSSI ACCÉDER À LA VERSION COMPLÈTE SUR NOTRE SITE.

C'est en février que nous avons sollicité les premiers rendez-vous auprès des présidences des différents partis. Cet idéal n'est toutefois pas facile à atteindre car le « sommet » du parti est en général fort occupé. Ce qui ne nous a pas empêchés de décrocher, parti après parti, des rencontres politiques fort intéressantes, parfois avec des personnes se déplaçant elles-mêmes à vélo.

Les entretiens se sont déroulés sur la base d'un questionnaire envoyé préalablement aux différents partis et portant sur nos revendications principales dans le domaine de la fiscalité, de la sécurité routière, des infrastructures, de la formation, etc.

## La tournée des partis

Nous avons commencé notre tour d'horizon par un nouveau parti : VEGA. Comme il n'est malheureusement pas implanté partout, nous ne l'avons pas repris dans notre tableau comparatif des partis « nationaux », mais il s'est montré particulièrement ouvert et favorable au vélo. Pour l'instant, il est encore porté par des bénévoles qui ont pris soin de nous rencontrer sur leur temps libre. Ce sont également des bénévoles qui abattent une bonne partie du travail politique au PTB, ce qui n'a en rien entamé la qualité de nos échanges !

Le FDF nous a fait parvenir ses réponses par écrit, mais le bourgmestre auderghemois Didier Gosuin a très gentiment accepté de nous rencontrer pour évoquer plus spécifiquement la mobilité bruxelloise.

Le PS a délégué un chercheur de l'Institut Émile Vandervelde (bureau d'études du parti) pour nous recevoir. Bien que l'Institut possède des compétences indéniables en matière de mobilité, il est dommage qu'aucun parlementaire socialiste n'ait été présent pour enrichir cette discussion. Les trois autres partis ont pour leur part dépêché des élus pour nous rencontrer : le co-président Olivier Deleuze pour ECOLO, accompagné d'un conseiller politique en mobilité, le sénateur André du Bus et deux représentants du CEPSS pour le cdH, et la parlementaire Valérie De Bue pour le MR.



Premier rendez-vous : le PS.

Toutes ces rencontres ont permis de créer des liens entre le GRACQ et les partis. Des liens qui serviront positivement à l'avenir lorsqu'il s'agira de faire entendre davantage la voix des cyclistes !



Rencontre avec Valérie De Bue pour le MR.

## Quelle place pour le vélo ?

Le tableau comparatif, dans les pages qui suivent, vous permettra de vous faire une idée sur ce que prône chaque parti, tout en sachant que les réponses sont parfois beaucoup plus longues et nuancées que ce qui y a été retranscrit. Libre à vous de consulter les réponses complètes en ligne sur notre site [www.gracq.org/elections](http://www.gracq.org/elections), voire les programmes étoffés des différents partis (des liens sont également disponibles sur notre site).

Après avoir fait le tour de tout ce petit monde, force est de constater que le vélo se fait une place dans tous les programmes. Il n'est plus considéré ouvertement comme « farfelu », « écolo » ou « sportif ». Même si tous les partis n'y mettent pas la même énergie, on trouve de plus en plus de convaincus dans les états-majors politiques.

Si tout le monde est d'accord sur les grands principes, comme donner un peu plus de place au vélo sur la voirie, promouvoir et sécuriser les déplacements actifs, c'est lorsque l'on arrive aux mesures contraignantes que le bât blesse...

Ainsi l'indemnité vélo obligatoire pour les déplacements domicile/travail n'est pas soutenue par tous. Certains la renvoient à des conventions collectives sectorielles. Peu semblent vouloir l'imposer par la loi. De même le 30km/h en agglomération, comme vitesse maximum par défaut, n'est soutenu que par quelques partis, qui semblent un peu isolés sur cette question !



© RUE DE L'AVENIR

Peu de partis s'engagent aussi sur un vrai budget vélo : arriver à un pourcentage significatif des investissements pour le vélo sur les routes régionales, ce n'est pas encore généralisé. L'entretien des pistes cyclables semble évident, mais peu de mesures concrètes sont proposées pour y arriver.



© PRO-VELO

*Tous les partis semblent s'accorder sur une formation à la mobilité dans le cadre scolaire.*

Si au plus haut niveau également on semble penser, de façon générale, que les SUL sont une bonne chose, on est toutefois surpris de voir que dans les mêmes partis, au niveau local, l'idée ne percole pas encore ! Nous avons souligné ceci à de nombreuses reprises auprès de nos interlocuteurs.

Au niveau éducatif, il est agréable de constater que presque tous les partis se rendent compte des lacunes de notre système éducatif en matière d'apprentissage à toutes les formes de mobilité et à la sécurité routière. Alors, la Fédération Wallonie-Bruxelles sera-t-elle bientôt à la veille d'une importante réforme de ses socles de compétences ?

Enfin, si tous les partis s'accordent sur le fait qu'il est nécessaire que le vélo devienne, aux yeux des citoyens, une alternative crédible à la voiture, les mesures envisagées en matière de promotion et d'encouragement restent d'ordre très général : renforcer la sensibilisation et le dialogue entre usagers, favoriser la participation citoyenne, faire la promotion du RAVeL, appuyer les dispositifs de vélos partagés...

En tout cas, quelle que soit l'issue des élections prochaines, à nous de rappeler aux partis, après le 25 mai, leurs engagements récoltés par écrit ce printemps !

L. GOFFINET

IL EST RÉJOUISSANT DE CONSTATER QUE LE VÉLO SE TAILLE UNE PLACE DANS LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES, ET QU'IL TROUVE, DE PLUS EN PLUS, UN ÉCHO FAVORABLE DANS LES HAUTES SPHÈRES DES PARTIS. LES MESURES CONTRAIGNANTES RESTENT PAR CONTRE ENCORE ET TOUJOURS DIFFICILES À FAIRE ENTENDRE.

## Campagne 2014 : ne restez pas les bras croisés !

Pour tout savoir sur les élections, rendez-vous sur [www.gracq.org/elections](http://www.gracq.org/elections). Vous y trouverez :

- > des cartes postales électroniques à envoyer aux candidat-e-s,
- > les programmes des principaux partis et leurs propositions en matière de mobilité cycliste pour mieux vous informer avant d'aller voter,
- > nos principales revendications au niveau wallon, bruxellois et fédéral,
- > les coordonnées de nombreux candidat-e-s pour leur envoyer une carte postale (voir la page 16).



	 <b>cdH</b>	 <b>ECOLO</b>	 <b>FDF</b>
<b>Fiscalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Carte « flexi-mob » pour élargir l'offre de mobilité dans les packages salariaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Carte rechargeable « hypermobil » donnant accès à un large bouquet de services de transport plus durables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pas favorable à une indemnité vélo obligatoire.</li> <li>&gt; Réforme fiscale plus large qui opère un glissement de la fiscalité du travail vers la fiscalité environnementale.</li> </ul>
<b>Sécurité Routière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pas favorable à une vitesse maximum par défaut de 30km/h en agglomération.</li> <li>&gt; Le cdH a cosigné une proposition de résolution en matière de limiteurs automatiques de vitesse (ISA) votée le 18/04/2013 à la Chambre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Favorable à la limitation de la vitesse en agglomération à 30 km/h.</li> <li>&gt; Meilleur contrôle du respect de l'espace public par les divers modes de transport.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pas favorable à une vitesse maximum par défaut de 30 km/h en agglomération.</li> <li>&gt; Pas favorable au permis à point ni aux boîtes noires.</li> <li>&gt; Favorable à une réforme du code de la route qui prenne mieux en compte les besoins des cyclistes.</li> </ul>
<b>Intermodalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Intégration du vélo dans les transports publics sans pénalisation financière.</li> <li>&gt; Box sécurisés aux abords des gares et points d'arrêt.</li> <li>&gt; Les trains internationaux doivent permettre d'embarquer son vélo.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Transport des vélos à bord de tous les trains (y compris internationaux) à des tarifs attractifs et clairs.</li> <li>&gt; Transport de vélos sur les bus inter-villes et sur les lignes de bus rurales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Favorable à la mise en place de réseaux de vélo partagés dans les villes et aux abords des gares, en partenariat avec la SNCB.</li> <li>&gt; Favorable à la combinaison multiple (bus/tram/méto + vélo).</li> </ul>
<b>Infrastructures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Doublement de la longueur des voiries dédiées aux cyclistes et piétons en intégrant cette dimension dans chaque projet de voirie.</li> <li>&gt; Amélioration du marquage au sol et de la signalisation sur l'ensemble du réseau routier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Rattraper le retard important accusé par la Wallonie en consacrant aux aménagements cyclables 10% du budget régional consacré à la voirie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Favorable au développement d'un réseau de cheminements cyclables et à son entretien, mais via l'adoption par chaque commune d'un plan communal de mobilité.</li> </ul>
<b>Vol de vélos</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Sanctions plus efficaces des voleurs grâce au régime de sanctions administratives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Sensibilisation des services de police.</li> <li>&gt; Promotion du marquage et de l'enregistrement dans une base de données centralisée.</li> <li>&gt; Suivi du marché de l'occasion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Renforcement d'une police de proximité pour lutter contre le vol de manière générale (pas uniquement le vol de vélo).</li> </ul>
<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Intégration de la formation à la sécurité routière et au code de la route dans le cursus scolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Intégration d'un volet consacré au vélo dans les formations à la conduite.</li> <li>&gt; Brevet du cycliste généralisé pour les élèves de 5<sup>e</sup> primaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pas favorable à une réforme du permis de conduire.</li> <li>&gt; Favorable à une formation à la mobilité et à la sécurité routière du primaire jusqu'au permis de conduire.</li> </ul>

			
	<b>MR</b>	<b>PS</b>	<b>PTB</b>
<b>Fiscalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Indemnité vélo obligatoire via les conventions collectives sectorielles.</li> <li>&gt; Pas de suppression des voitures de société sans compensation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Favorable à l'indemnité vélo obligatoire.</li> <li>&gt; Possibilité de remplacer la voiture de société par un budget mobilité qui permette de combiner différents moyens de transport.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Favorable à l'indemnité vélo obligatoire.</li> <li>&gt; La voiture de société est un avantage en nature qui prive la sécurité sociale de revenus importants.</li> </ul>
<b>Sécurité Routière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pas favorable à une vitesse par défaut à 30 km/h en agglomération.</li> <li>&gt; Pas favorable aux obligations, mais favorable aux incitants (système ISA voté à la Chambre).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pas favorable à une vitesse maximum par défaut de 30 km/h en agglomération.</li> <li>&gt; L'automatisme du retrait de permis remplit davantage l'objectif du permis à point.</li> <li>&gt; Pas favorable aux boîtes noires, mais favorable aux systèmes ISA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Favorable à une vitesse maximum par défaut de 30km/h en agglomération.</li> <li>&gt; Exclusion de la circulation des récidivistes pour des infractions des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degrés.</li> </ul>
<b>Intermodalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Améliorer l'attractivité des pôles d'échange en les rendant facilement accessibles aux usagers habitant dans un rayon plus large que celui à parcourir à pied.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Favorable à l'embarquement des vélos dans les trains et les bus, sans réduire la qualité du service pour les voyageurs sans vélo.</li> <li>&gt; Parkings vélos sécurisés à proximité des gares et des arrêts de transport public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Parking sécurisé à des tarifs plus abordables.</li> <li>&gt; Favorable au transport des vélos à bord de trains internationaux.</li> <li>&gt; Favorable au transport des vélos à bord des bus TEC quand le matériel adapté est déjà en service.</li> </ul>
<b>Infrastructures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Mise en place d'une politique cohérente en Wallonie par rapport à l'aménagement des voiries régionales.</li> <li>&gt; Modulation des subsides alloués aux communes pour faire appliquer la loi sur les SUL.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Extension du plan Wallonie cyclable et finalisation du réseau d'ICR à Bruxelles.</li> <li>&gt; Réalisation d'audits de sécurité routière spécifiques et prise en compte systématique du vélo dans les projets de voirie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Investir les budgets nécessaires en Wallonie et à Bruxelles pour combler le retard par rapport à la Flandre.</li> <li>&gt; Développer le système de « knooppunten » et éditer des cartes des cheminements cyclables.</li> </ul>
<b>Vol de vélos</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Dépôt régional centralisé de vélos trouvés/volés couplé à une base de données.</li> <li>&gt; Brigade chargée de la lutte contre le vol de vélos.</li> <li>&gt; Équipement des vélos d'un système de localisation GPS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Création de parkings sécurisés à proximité des gares et des arrêts.</li> <li>&gt; Espaces de parking vélo dans les bâtiments neufs.</li> <li>&gt; Obligation d'inscrire un numéro de châssis sur les vélos couplée à un registre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Favoriser la gravure gratuite des vélos.</li> <li>&gt; Parkings sécurisés gratuits aux endroits forts fréquentés.</li> <li>&gt; Revoir la priorité accordée par la police aux vols de vélos.</li> </ul>
<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Sensibilisation aux usagers cyclistes dans l'apprentissage du permis.</li> <li>&gt; Favorable à une intégration de la mobilité au sein du cursus scolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Possibilité d'inclure dans la formation à la conduite une mise en situation à vélo dans la circulation.</li> <li>&gt; Programme d'éducation à la mobilité à l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Favorable à une prise en compte du vélo dans l'apprentissage du permis.</li> <li>&gt; L'enseignement doit aussi former des citoyens responsables.</li> </ul>



# Dites-le avec une carte !

Le 25 mai, tous aux urnes ! Mais avant d'accorder votre voix aux candidat-e-s de votre choix, nous vous proposons de faire entendre votre voix. Jusqu'à présent, il a très peu été question de mobilité au cours de la campagne électorale : il est grand temps de faire savoir aux candidat-e-s que leur électorat compte de nombreux cyclistes. Des cyclistes qui souhaitent que leur point de vue pèse dans les politiques de mobilité qui seront mises en place aux différents niveaux de pouvoir.

Nous vous proposons de relayer ce message au moyen de cartes postales à faire parvenir aux candidat-e-s de votre circonscription.

## Envoyez une carte électronique... ou plusieurs !

Rendez-vous sur [www.gracq.org/elections](http://www.gracq.org/elections). Vous trouverez en ligne deux versions de la carte électronique :

- > une version illustrée par Kroll (ci-contre)
- > une version « We bike. We vote. »

Choisissez celle que vous préférez et complétez le message avec vos coordonnées (pour une éventuelle réponse). Vous avez également l'opportunité d'ajouter, si vous le souhaitez, un commentaire personnel : c'est l'occasion de mettre en évidence l'une de vos préoccupations particulières en tant que cycliste quotidien, régulier ou occasionnel.

Il ne vous reste qu'à sélectionner le destinataire de votre carte parmi la liste de contacts qui vous est proposée. Si la personne à laquelle vous souhaitez faire parvenir votre message ne se trouve pas dans le menu déroulant, envoyez-nous ses coordonnées pour que nous puissions l'y ajouter !

En quelques « clics », vous pourrez rappeler aux candidat-e-s de votre circonscription que les cyclistes ne sont pas une quantité négligeable ! N'hésitez pas à envoyer plusieurs cartes, et à parler de cet outil autour de vous : famille, amis, collègues...

## Envoyez une carte postale

Vous pouvez également envoyer la carte postale de Kroll ci-jointe. Complétez-la avec l'adresse d'une candidat-e : une série d'adresses est également renseignée sur [www.gracq.elections](http://www.gracq.elections). Des cartes supplémentaires peuvent être retirées dans les Maisons des Cyclistes (Bruxelles, Liège, Mons, Namur et Ottignies) ou sur demande à Séverine Vanheghe ([severine.vanheghe@gracq.org](mailto:severine.vanheghe@gracq.org) – 081 22 35 95).

N'oubliez pas : chaque geste compte pour faire entendre notre voix !





## Post-It « parking sauvage » : le retour ?



**S**ouvenez-vous, c'était en juin 2013 : notre association lançait une grande campagne d'action contre le parking sauvage. Des milliers de Post-It spécifiquement produits pour l'occasion ont ainsi été apposés sur les pare-brise des automobiles stationnées sur les pistes cyclables ou les trottoirs. Ces blocs de Post-It ont connu un beau succès, auprès de nos membres mais également auprès d'autres cyclistes, de piétons, d'associations de personnes à mobilité réduite, de comités de parents d'élèves...

Le stock est à présent épuisé, mais la demande toujours bien présente ! La réimpression de cet outil est malheureusement loin d'être gratuite : le GRACQ a donc décidé de recourir au « crowdfunding » pour produire de nouveaux Post-It. Notre objectif : réunir, en 90 jours, la somme de 3 500 €, afin d'imprimer 50 000 Post-It.

Tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice ! Rendez-vous dès maintenant sur la plateforme KissKissBankBank, et rendez-vous sur le projet « sus au parking sauvage ». Vous pourrez apporter votre contribution à notre projet : à partir de 10€, vous recevez un petit cadeau en guise de remerciement, l'importance du cadeau étant proportionnelle à celle de votre don !

Si nous ne parvenons pas à réunir le montant annoncé endéans trois mois, vous serez intégralement remboursé. Mais nous comptons sur vous pour faire passer le message et parvenir ainsi à collecter la

somme nécessaire à reproduire ce petit outil d'utilité publique !

[www.kisskissbankbank.com/fr/projects/sus-au-parking-sauvage](http://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/sus-au-parking-sauvage)



## Devenez « Citoyen Capteur » !

**CIToyENS  
CAPTEURS**

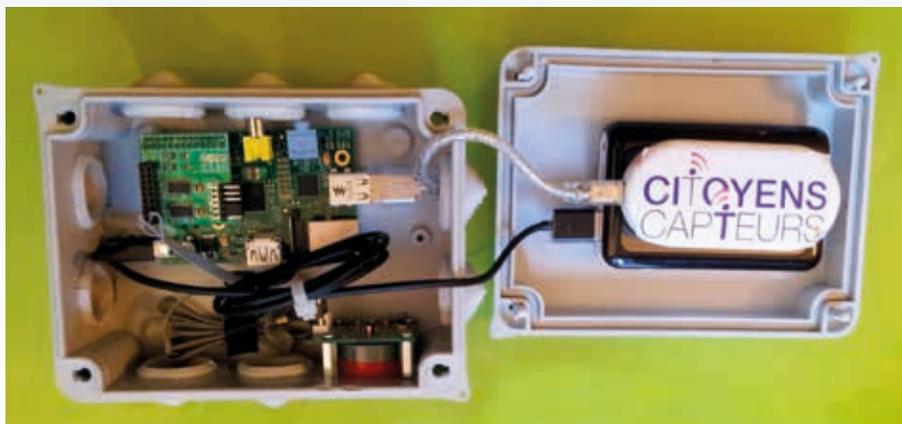
« **D**es technologies extraordinaires pour les gens ordinaires » : c'est le slogan des Citoyens Capteurs, une association française qui a pour objectif de mettre dans les mains de monsieur et madame Tout-le-monde des technologies de mesure de l'environnement.

Avec son projet « CitizenAir », c'est à la pollution de l'air que s'attaque Citoyens Capteurs. L'association met à la disposition du grand public les moyens de fabriquer un capteur de pollution de l'air qui mesure l'impact de polluants issus de la combustion des énergies fossiles et transmet les données en temps réel.

Une interface – CitizenAir.io – collecte les mesures enregistrées par les capteurs, permettant par la même occasion le stockage ainsi que la localisation des données transmises par le capteur sur une carte

(OpenStreet Map). Cette interface est également accessible depuis un téléphone mobile ou une tablette et permet de visualiser les mesures en temps réel.

[www.citoyenscapteurs.net](http://www.citoyenscapteurs.net)





## Blue-bike : votre avantage GRACQ

**V**ous connaissez Blue-bike ? Les vélos bleus de la SNCB vous permettent, après un trajet en train, de rejoindre facilement votre destination finale puis de revenir à la gare. Il suffit d'approcher votre carte du lecteur et – hop ! – un Blue-bike est à votre disposition jusqu'à votre retour à la gare. 41 gares belges proposent ce service, bien qu'on n'en compte actuellement que quatre en région bruxelloise et quatre en Wallonie (Liège-Guillemins, Mons, Namur et Ottignies). Quatorze sites disposent en outre de vélos à assistance électrique.

L'affiliation au système coûte 10€, et chaque trajet effectué au maximum 3€ par location et par jour. Sachez également qu'une seule carte Blue-bike permet de louer jusqu'à deux vélos à la fois. En tant que membre du GRACQ, vous bénéficiez de deux locations gratuites lorsque vous vous abonnez à Blue-bike : rendez-vous sur <http://www.blue-bike.be/fr/gracq> et tapez le code **grcq010b12** pour profiter de votre avantage.

[www.hovding.com](http://www.hovding.com)



## Cyclodicton

**E**tienne et David, deux Bruxellois passionnés de vélos, se sont découvert une envie commune : encourager la mobilité cycliste et améliorer la sécurité des cyclistes urbains de façon ludique. C'est ainsi qu'est née l'asbl Cyclodicton ! Elle propose une panoplie de gilets aux illustrations et slogans divers. Intéressé-e ? Découvrez les différents modèles, en vente au prix de 10 €.

[www.cyclodicton.com](http://www.cyclodicton.com)

## Le conseil « vélo » de... B.CYCL.

**P**lus d'un vélo sur quatre présentés à l'entretien a du jeu dans la direction. La plupart des propriétaires n'avaient rien remarqué. Comment vérifier si la direction de votre vélo a du jeu ? Bloquez le frein avant en tenant le guidon des deux mains et faites des petits mouvements d'avant en arrière : vous remarquerez ainsi si la direction a du jeu.

Si votre vélo présente ce problème, il est nécessaire d'intervenir rapidement car si le jeu persiste, les billes marquent définitivement les chemins de roulement. Après enlèvement du jeu, la direction présente irrémédiablement un point dur qui nécessite son remplacement.

Les directions modernes (de type Aheadset, comme ci-contre) nécessitent une vérification après les 500 premiers kilomètres. Le réglage prend une minute et est généralement gratuit chez votre vélociste. Il suffit de desserrer les deux boulons horizontaux qui fixent la potence sur la fourche et serrer d'un quart de tour le boulon vertical au-dessus de la potence. Resserrez ensuite les deux boulons solidarissant la fourche à la potence, et le tour est joué !

Pour allonger la durée de vie de la direction de votre VTT, vous pouvez placer une protection en néoprène extensible avec velcro (de type Lizard Skin) qui empêche l'eau boueuse d'entrer dans le roulement inférieur.

### B.CYCL.

Route de Hamoir 14 / 4500 Huy  
T 0489 42 95 10  
[www.bcycl.be](http://www.bcycl.be)

-Avantage GRACQ : -10% sur tout

Retrouvez les avantages offerts par nos vélocistes partenaires  
[www.gracq.org/SERVICES/velocistes](http://www.gracq.org/SERVICES/velocistes)



Sur présentation de votre carte de membre, vous pourrez bénéficier de nombreuses réductions chez nos partenaires ! Découvrez l'ensemble de vos avantages sur : [www.gracq.org/membre](http://www.gracq.org/membre)

## CARTE DE MEMBRE



Date de validité : voir verso

### Agenda →

#### Mai →

##### WAVRE – DIMANCHE 11/05 DE 9H30 À 16H

###### BALADE « FORÊT DE SOIGNES »

Balade de 65 km dans la forêt de Soignes. Départ 9h30 de l'hôtel de ville de Wavre.

📞 Albert Mahieu – 010 22 84 66 – [wavre@gracq.org](mailto:wavre@gracq.org)

##### BRUXELLES - MERCREDI 14/05 À 14H

###### CYCLE POWER PARCOURS

Le Cycle Power Parcours ambitionne de rassembler un maximum de jeunes Bruxellois à vélo, d'un peu partout autour de Bruxelles jusque dans le centre-ville.

📞 [www.cyclepowerbrussels.org](http://www.cyclepowerbrussels.org)  
[cyclepowerbrussels@gmail.com](mailto:cyclepowerbrussels@gmail.com)

##### LEUZE-EN-HAINAUT – SAMEDI 17/05 DE 14H À 18H

###### ENTRE VILLAGES ET ÉOLIENNES

Balade vélo familiale à la découverte des 9 villages de l'entité. Allure modérée. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Distance 35 km. Durée estimée : 4h. Départ du parking de la gare de Leuze à 14h. Inscription souhaitée. PAF : 0,5€ / gratuit pour les membres du GRACQ et les enfants.

📞 Marina Dedier – 069 23 41 96 – [leuze-en-hainaut@gracq.org](mailto:leuze-en-hainaut@gracq.org)

##### LIÈGE – SAMEDI 17/05 DE 9H À 14H

###### BOURSE AUX VÉLOS

Bourse aux vélos organisée par la Maison des Cyclistes de Liège. Dépôt des vélos du lundi 12 au vendredi 16 mai. Le prix du vélo sera évalué avec l'aide d'un mécanicien. Une partie des vélos de location de la Maison des Cyclistes sera également proposée à la vente.

📞 Maison des Cyclistes de Liège – 04 222 20 46  
[liege@maisondescyclistes.be](mailto:liege@maisondescyclistes.be)

##### CHARLEROI – DIMANCHE 18/05 DE 13H30 À 16H

###### « EN MAI, BOUGE COMME IL TE PLAÎT »

Balade familiale à vélo organisée par le GRACQ dans le cadre d'une journée de sensibilisation à la santé. Rendez-vous à 13h30 au terrain de foot situé rue Favette à Marchienne-au-Pont.

📞 Nadège Stevens – 071 20 24 43

##### WATERMAEL-BOITSFORT – SAMEDI 24 /05 DE 14H À 17H30 FORMATION VÉLO-TRAFIC

Venez apprendre en quelques heures les règles et les réflexes pour circuler en toute confiance dans le trafic. Formation pour les adultes et jeunes à partir de 14 ans (accompagnés par un parent). Rendez-vous au kiosque à musique derrière la maison communale à Boitsfort.

📞 Magdalena Swinarska – 02 672 80 62 (soir et week-end)  
[msw.boitsfort@yahoo.fr](mailto:msw.boitsfort@yahoo.fr)

##### CHARLEROI – SAMEDI 24/05 DE 9H À 12H

###### FORMATION VÉLO-TRAFIC

Vous savez déjà rouler à vélo mais craignez la circulation ? Venez apprendre en quelques heures les règles et les réflexes pour circuler en toute confiance. Rendez-vous devant l'entrée principale de l'ancien Palais de Justice de Charleroi.

📞 Philippe Bouvy – 0472 94 76 23 – [charleroi@gracq.org](mailto:charleroi@gracq.org)

##### BRUXELLES – SAMEDI 24/05 DE 14H À 17H

###### FORMATION « BASE DE DONNÉES »

La base de données du GRACQ est un outil précieux. Maîtriser son utilisation vous permettra entre autres d'y faire des recherches parmi les fiches contact (cyclistes, journalistes, politiciens), d'y encoder vos sympathisants locaux, ou d'en extraire un listing actualisé des cyclistes de votre région.

📞 Séverine Vanheghe – 081 22 35 95  
[severine.vanheghe@gracq.org](mailto:severine.vanheghe@gracq.org)



## LE 25 MAI, VOTEZ BIEN !

#### Juin →

##### BRUXELLES – SAMEDI 14/06 DE 14H À 17H30

###### FORMATION VÉLO-TRAFIC

Vous savez déjà rouler à vélo mais craignez la circulation. Venez apprendre en quelques heures les règles et les réflexes pour circuler en sécurité. Rendez-vous au parc du Cinquanteaire (côté Mérode).

📞 Julio Sanchez – 02 502 61 30 – [info@gracq.org](mailto:info@gracq.org)

Retrouvez l'agenda complet du GRACQ en ligne sur [www.gracq.org](http://www.gracq.org).  
Pour l'agenda des activités cyclistes dans votre région, rendez-vous sur [www.maisondescyclistes.be](http://www.maisondescyclistes.be)



Non distribution ou changement d'adresse

**Secrétariat GRACQ – rue de Londres 15 – 1050 Bruxelles**

## Le GRACQ près de chez vous →

### Secrétariat général Maison des Cyclistes de Bruxelles

Rue de Londres 15  
1050 Bruxelles  
T 02 502 61 30  
info@gracq.org

### Secrétariat wallon Maison des Cyclistes de Namur

Place de la Station 1  
5000 Namur  
T 081 22 35 95  
wallonie@gracq.org

www.gracq.org



www.facebook.com/gracq  
Twitter@gracq

<b>Régionale bruxelloise</b>	Benjamin Nieuwland	T 0484 12 96 08
<b>Régionale wallonne</b>	Fabienne Leclère	T 02 387 15 89

#### Bruxelles & env.

Anderlecht	Pascale Panis	T 0476 25 33 01
Auderghem	Catherine de Frescheville	T 02 675 76 66
Bruxelles Nord-Ouest	Raphaël Bourgeois	T 0485 95 31 73
Bruxelles-Ville	Laurent Moulin	T 0499 03 09 01
Etterbeek	Yves Fourneau	T 0494 57 70 39
Evere	Bernard Dehaye	T 02 215 36 25
Ganshoren	Julio Sanchez	T 02 502 61 30
Ixelles	Pauline de Wouters	T 0487 78 72 15
Jette	Guy Egerickx	T 02 424 27 13
Linkebeek	Jérôme Sedyn	T 0477 25 11 32
Saint-Josse	Daniel Apelbaum	T 02 242 42 54
Schaerbeek	Luc Degraer	T 02 215 45 94
Uccle	Thierry Wynsdau	T 0498 54 05 90
Watermael-Boitsfort	Geoffroy de Lavareille	T 0486 05 86 52
Woluwe	Philippe Bertrand	T 0476 52 26 68

#### Brabant wallon

Philippe Degand	T 010 65 66 90	
Braine-l'Alleud	Fabienne Leclère	T 02 387 15 89
Braine-le-Château	Pierre Depret	T 02 366 04 88
Chastre	Fabrice Dehoux	T 0474 68 17 17
Chaumont-Gistoux	Yvan Capouet	T 0499 35 29 52
Court-St-Etienne	Jean-Luc de Wilde	T 010 61 69 39
Genappe	Tanguy Isaac	T 010 61 51 70
Grez-Doiceau	Henri Briet	T 010 84 40 55
Lasne	Daniel Dekkers	T 02 633 47 59
Mont-St-Guibert	Etienne Pluijgers	T 0477 61 45 53
Nivelles	Francis Doignies	T 0497 54 82 70
Orp-Jauche	Bernard Collin	T 0474 85 71 48
Ottignies-LLN	Bernard De Maet	T 0498 70 99 99
Perwez	Dominique Berghman	T 081 65 61 94
Rebecq	Claudine Lienard	T 067 63 67 54
Rixensart	Anne Pia Van Bellinghen	T 02 653 47 87
Tubize	Marie Deprez	T 0485 43 64 66
Villers-la-Ville	Dimitri Phukan	T 0486 56 88 66
Walhain	Renate Wesselingh	T 010 65 12 05
Wavre	Georges Martens	T 010 41 44 42



### Les Maisons des Cyclistes, à votre service !

Location de matériel, petites réparations, formations, vélotours guidés, gravure du vélo, boutique, info et conseils : les Maisons des Cyclistes facilitent le quotidien des cyclistes. Sur présentation de votre carte de membre du GRACQ, vous profitez en plus de 10% de réduction sur tous les services.

📍 [www.maisondescyclistes.be](http://www.maisondescyclistes.be) (Wallonie)

📍 [www.provelo.org](http://www.provelo.org) (Bruxelles)

#### Hainaut

Ath	Frédéric Hennebicq	T 0495 50 66 67
Braine-le-Comte	Catherine Huyghe	T 067 55 35 37
Charleroi	Hélène Moureau	T 0498 72 09 35
Comines	Édouard Debelder	T 056 55 73 78
Courcelles	Laurent Lesage	T 071 46 40 54
Fleurus	Emmanuel Lecharlier	T 071 81 95 99
La Louvière	Joseph Dermaut	T 064 22 28 81
Lessines	Jean-Marie Dubois	T 068 33 59 66
Leuze-en-Hainaut	Marina Dedier	T 069 23 41 96
Mons	Laurent Docquier	T 0477 39 35 47
Mouscron	Christophe Boland	T 0478 53 15 78
Pont-à-Celles	Jean-Marc Malburny	T 071 84 25 46
Seneffe	Philippe De Troy	T 0477 47 12 16
Soignies	Christian Degrave	T 0473 93 27 43
Tournai	Gisèle Roland	T 0476 25 67 50

#### Liège

Didier Blavier	T 0478 46 38 38	
Ans	Emmanuel Mortier	T 04 246 48 36
Basse-Meuse	Bernard Gabriel	T 0495 78 08 52
Chaufontaine	Éric Villers	T 04 365 66 95
Donceel	Vincent Cardyn	T 019 33 12 65
Esneux	Arnaud Ollivier	T 0494 70 32 02
Eupen	Arnold François	T 087 56 03 71
Hannut	Philippe Lederer	T 0474 79 16 84
Herstal	Michel Murzeau	T 04 264 83 94
Huy	Liliane Schaner	T 0494 59 64 64
Liège	Johan Tirtiaux	T 0496 80 56 73
Verviers	Jean-Pierre Bertels	T 0475 75 59 22

#### Luxembourg

Arlon	Halinka Nagoda	T 0495 51 53 68
Libramont	Philippe Coibion	T 061 25 61 48
Marche-en-Famenne	Sylvie Ferrant	T 0479 64 68 57

#### Namur

Assesse	Patrick Colignon	T 083 69 92 75
Ciney	Patrick Jacquemin	T 0477 56 09 65
Gembloux	Patrick Hoebeker	T 0476 61 60 55
Mettet	Francis Hance	T 071 72 82 12
Namur	Jean-Paul Dock	T 081 73 66 22
Rochefort	Didier Corbion	T 084 21 08 67
Yvoir	Wim Verhoeve	T 0473 36 83 86

#### Fietsersbond : association partenaire néerlandophone

Secrétariat bruxellois [brussel@fietsersbond.be](mailto:brussel@fietsersbond.be) T 02 502 68 51

**Vous désirez envoyer un courrier électronique à une locale du GRACQ ?**

**Toutes les adresses de contact sont sous la forme : [locale@gracq.org](mailto:locale@gracq.org)**

**(exemple : pour joindre la locale de Basse-Meuse : [basse-meuse@gracq.org](mailto:basse-meuse@gracq.org)).**